

Communiqué de presse

Bondy, le 21 mars 2023

Bondy – Foncière Logement inaugure « La Villa Réglisse », une nouvelle résidence favorisant la mixité sociale



A Bondy, Foncière Logement, opérateur du groupe Action Logement, inaugure sa nouvelle résidence « La Villa Réglisse ». Situé dans l'écoquartier de Lattre de Tassigny, cet ensemble de 25 logements collectifs et 3 commerces s'inscrit dans le cadre du PNRU (Plan National de Renouvellement Urbain). Les logements sont loués à loyer libre à destination prioritairement des salariés du secteur privé. Les commerces ont été cédés à Cristal, investisseur spécialisé en locaux commerciaux neufs en pied d'immeubles d'habitation.

Implanté au 4-6 rue des frères Darty, à quelques pas de la mairie et de nombreux commerces, la résidence « Darty » bénéficie d'un environnement dynamique qui permet aux résidents de disposer de toutes les commodités. Elle profite d'une excellente desserte en bus, d'un accès rapide à l'autoroute et sa localisation permet d'être à 40 minutes en transports de Paris Gare du Nord. Dans le cadre du « Grand Paris Express », Bondy sera également desservi par la ligne 15 du métro en 2025.

Avec 25 logements collectifs et 3 commerces, l'ensemble immobilier a été pensé par l'agence Arlab Architectes et réalisé par le promoteur Réalités. Il se compose de deux bâtiments en R + 3 attiques reliés par un porche en R + 2, sur un niveau de sous-sol comprenant une surface habitable de 1900m² répartis comme suit : 7 type 2, 11 type 3, 5 type 4 et 2 type 5. Pour les commerces situés au rez-dechaussée, s'ajoutent 453 m² de surface. Par ailleurs, l'immeuble possède un parking pour chaque occupant et l'ensemble des logements bénéficie de balcons ou terrasses.

Favoriser la mixité sociale par le logement, la mission historique de Foncière Logement

Foncière Logement a pour mission historique de créer la mixité sociale par le logement. Dans les zones tendues, elle permet aux salariés dont les revenus sont modestes de se loger grâce à son parc à loyer conventionné. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, elle incite les salariés des classes moyennes à s'y installer en proposant des logements de grande qualité dans son parc à loyer libre.

Cette nouvelle résidence fait partie intégrante du parc libre de Foncière Logement. Ce dernier est constitué de résidences situées dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). L'offre locative est destinée aux salariés des classes moyennes, pour les inciter à revenir dans ces quartiers. Pour les y encourager, les logements du parc libre sont spacieux, avec des prestations de qualité élevée et des loyers abordables. C'est par cette approche fondée sur la qualité que Foncière Logement incite ces ménages à s'installer dans des secteurs qu'ils n'auraient pas choisi en première intention.

À PROPOS DE FONCIÈRE LOGEMENT

Foncière Logement est une association à but non lucratif créée en 2002 par les partenaires sociaux en application d'une convention avec l'État, et membre du groupe Action Logement. Créatrice de mixité sociale sur le territoire, elle a pour vocation de produire des logements locatifs à destination des salariés pour diversifier l'habitat dans les secteurs en renouvellement urbain ainsi que dans les territoires où l'offre est la plus tendue. Depuis 2020, elle intervient dans le cadre de sa nouvelle mission via son outil dédié, Digneo, pour la résorption de l'habitat indigne. Ni promoteur, ni constructeur, investie d'une mission d'intérêt général, Foncière Logement se révèle être un outil original de production de logements en France. Elle constitue un patrimoine immobilier de qualité, destiné à être transféré au bénéfice des régimes de retraites complémentaires du secteur privé AGIRC-ARRCO.

Pour plus d'informations : <u>www.foncierelogement.com</u> et sur LinkedIn <u>@fonciere-logement</u>

CONTACTS PRESSE

Esprit des Sens – Florian Berger – <u>f.berger@eds-groupe.com</u> – 06 10 78 64 26 Esprit des Sens – Apolline Thomasset – <u>a.thomasset@eds-groupe.com</u> – 06 19 42 57 83